CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER

ÉTÉ 2021

Étant donné les circonstances relatives à la pandémie et puisque les recommandations gouvernementales changent constamment, nous désirons vous aviser que les informations contenues dans ce document pourraient être modifiées. La Ville de Château-Richer demande à ses citoyens de respecter les recommandations des autorités gouvernementales et vous tiendra informés des changements le cas échéant.
Merci de votre compréhension !

Cette année, **le camp de jour débutera le lundi 28 juin et se terminera le vendredi 13 août 2021**. Comme les années passées, la Ville de Château-Richer vous offre la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour toute la durée du camp de jour.

Deux programmes sont offerts pour l'été 2021 : le **Régulier (4-10 ans)** et le **Club Ados (11-13 ans)**. Dans chacun des programmes, des activités adaptées à leur groupe d'âge permettront à vos enfants de passer un été dynamique et dont ils se souviendront longtemps.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations relatives aux inscriptions. **Il est IMPORTANT de bien lire toutes les informations et de bien compléter le formulaire d'inscription, ainsi que la fiche santé en ligne sur la plateforme *Qidigo* et ce, pour chacun des enfants inscrits.**

PRÉINSCRIPTIONS À PARTIR DU 15 AVRIL À 8 H JUSQU'AU 18 AVRIL : ÉTÉ COMPLET SEULEMENT
Pour ceux qui désirent inscrire leur enfant à la semaine, il vous sera possible de le faire uniquement à partir du 19 avril.
Pour les non-résidents qui désirent inscrire leur enfant au camp de jour de Château-Richer, il vous sera possible de le faire uniquement à partir du 10 mai.

IMPORTANT : Votre inscription sera considérée seulement si tous les documents sont parfaitement complétés (voir Section 6).

Pour toute question, veuillez communiquer avec moi par courriel et je me ferai un plaisir de vous répondre.

Je vous souhaite un bel été 2021!

Marie Michelle Thibault

Marie Michelle Thibault
Directrice des loisirs et de la culture
Ville de Château-Richer
418 824-4294 poste 206
loisirsetculture@chateauricher.qc.ca

CAMP DE JOUR DE CHÂTEAU-RICHER – ÉTÉ 2021

1- RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Durée : Du lundi 28 juin au vendredi 13 août 2021

Horaire du camp de jour : Surveillance animée (service de garde)* – 7 h à 9 h
Activités du camp de jour – 9 h à 16 h
Surveillance animée (service de garde)* – 16 h à 17 h 30

* Le service de surveillance animée est inclus dans le coût d'inscription.

Âge minimum requis pour s'inscrire : 4 ans au 1er janvier 2021 (Régulier)
11 ans au 1er juin 2021 ou être en 6e année pour l'année scolaire 2021-2022 (Club Ados)

Âge maximum pour s'inscrire : 10 ans pour le programme Régulier (4-10 ans)
13 ans pour le programme Club Ados (11-13 ans)

2- SERVICE À L'AUTO

Comme l'été dernier, le service de transport ne sera pas offert en raison de certaines restrictions gouvernementales. Ainsi, vous devrez venir porter et rechercher votre enfant aux heures permises (pendant la surveillance animée). Un système de «service à l'auto» sera mis en place afin de bien vous diriger. **L'accès se fera uniquement via la montée du Parc, personne ne pourra accéder au site via la rue Pichette.** Tout vous sera expliqué en détail lors de la réunion de parents.

3- INSCRIPTIONS

IMPORTANT : Nous **n'acceptons pas les inscriptions à la journée.** Vous devez donc prévoir l'inscription de votre enfant au camp de jour pour l'été 2021. **Aucune exception ne sera faite.** Veuillez aussi noter qu'il n'y a pas de soirée d'inscription. Il est donc important de respecter le fonctionnement pour inscrire vos enfants au camp de jour (voir Section 6).

La pénurie de main-d'œuvre affecte directement le camp de jour et limite grandement le nombre de places disponibles. Ainsi, veuillez noter que le nombre d'enfants admis est en fonction du nombre d'animateurs engagés. Les places disponibles par groupe seront attribuées selon le principe de «premier arrivé, premier servi». Certains groupes se complètent plus rapidement. De ce fait, nous ne pouvons pas vous assurer que vos enfants seront acceptés si un groupe d'âge est complet. Veuillez alors placer votre enfant sur la liste d'attente pour toutes les semaines désirées et nous vous contacterons si des places se libèrent. Si une inscription nous oblige à apporter des modifications importantes, nous nous réservons le droit de la refuser.

Afin de débloquer le plus de places possibles, nous vous invitons à partager les offres d'emploi dans vos différents réseaux sociaux. Les offres d'emploi se trouvent sur la page Facebook du camp de jour et sur le site Internet de la Ville de Château-Richer.

4- DESCRIPTION DES PROGRAMMES

PROGRAMME RÉGULIER (4-10 ANS) : Pendant l'été, les enfants inscrits au programme régulier participeront, avec leur groupe d'âge respectif, à différentes activités. D'abord, ils joueront régulièrement avec les animateurs attitrés à leur groupe d'âge. Des périodes de baignade seront prévues quotidiennement puisque nous avons accès à la piscine municipale. De plus, les jeux d'eau seront disponibles au plaisir de tous. Des activités spéciales (sport, arts, grands jeux, science, etc.) seront aussi organisées pour les enfants à certains moments de la semaine afin d'assurer une diversité. Durant l'été, trois sorties ou activités spéciales sur le camp seront organisées.

CLUB ADOS (11-13 ans) : Le Club Ados est d'abord un groupe destiné aux 11-13 ans. Le Club Ados comporte 2 volets : les activités régulières du camp de jour (spécialités, sorties ou activités spéciales) et deux activités supplémentaires possibles grâce au moyen de financement (responsabilisation des ados). Ce Club Ados permettra aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes de leur âge et de se responsabiliser en s'investissant dans la recherche de financement.

MOYEN DE FINANCEMENT POUR LE CLUB ADOS : D'abord, il est important de mentionner que les parents ont deux choix pour inscrire leurs enfants dans le Club Ados :

1- Il est possible d'inscrire son enfant au prix régulier pour l'été, c'est-à-dire sans inclure le coût des deux activités supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant devra amasser 90 $ (par la vente de billets) pour participer à ces deux activités. Advenant le cas où l'enfant ne réussit pas à amasser les 90 $, les parents devront alors débourser la différence pour que leur enfant puisse participer (par exemple, si leur enfant a amassé 70 $, les parents auront à débourser 20 $).

2- L'autre possibilité est de payer la totalité de l'inscription au Club Ados, incluant les deux activités supplémentaires. Dans ce cas, l'enfant n'a pas à participer au moyen de financement, car sa cotisation pour les deux activités supplémentaires est incluse dans le coût d'inscription.

5- COÛTS D'INSCRIPTION (incluant le service de transport ou le service de surveillance animée ainsi que les sorties ou les activités spéciales) :

Options de programme	Inscriptions pour l'été		Coût pour le 1er enfant	Coût pour le 2e enfant	Coût pour le 3e enfant	Coût pour le 4e enfant et les suivants
Régulier (4-10 ans) & Club Ados (11-13 ans) Avec moyen de financement[1]	7 semaines	Jusqu'au 16 mai	400 $ (11,43 $/jour)	285 $* (8,14 $/jour)	225 $* (6,43 $/jour)	175 $* (4,00 $/jour)
		À partir du 17 mai	430 $ (12,29 $/jour)	285 $*	225 $*	175 $*
Club Ados (11-13 ans) Sans moyen de financement[2]	7 semaines	Jusqu'au 16 mai	490 $ (14,00 $/jour)			
		À partir du 17 mai	520 $ (14,86 $/jour)			

[1] **Avec moyen de financement :** L'enfant est inscrit au coût régulier. Il devra donc participer au moyen de financement et amasser 90 $ pour participer aux 2 activités supplémentaires.
[2] **Sans moyen de financement :** Les parents inscrivent leur enfant en incluant le montant de 90 $ dans le coût d'inscription. Ainsi, leur enfant n'aura pas à vendre des billets pour participer aux 2 activités supplémentaires.

Inscription à la semaine : Nous vous offrons la possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine. Évidemment, afin que l'on puisse prévoir les activités et le nombre d'animateurs, la date limite d'inscription (le jeudi précédant la semaine choisie) devra être respectée. Voici, ci-dessous, les coûts pour les inscriptions à la semaine (incluant le service de surveillance animée ainsi que les activités spéciales du programme Régulier). **Prenez note que pour des inscriptions à la semaine, si le Club Ados effectue une activité supplémentaire (en dehors des activités régulières) lors de la semaine choisie, le parent devra débourser le montant de l'activité pour que son enfant puisse y participer** :

Options de programme	Inscriptions à la semaine		Coût pour le 1er enfant	Coût pour le 2e enfant	Coût pour le 3e enfant	Coût pour le 4e enfant et les suivants
Régulier (4-10 ans) Club Ados (11-13 ans)	1 semaine	Jusqu'au 16 mai	77 $	47 $*	37 $*	27 $*
		À partir du 17 mai	82 $	47 $*	37 $*	27 $*

*RABAIS ACCORDÉ AUX FAMILLES DE PLUS D'UN ENFANT : «**Ajouter au panier**» un enfant (été complet ou les semaines choisies) et «**Continuer à magasiner**» pour ajouter tous vos enfants avant de passer à l'étape suivante et de procéder au paiement. Plus précisément, assurez-vous de n'avoir qu'une seule facture pour l'ensemble de vos enfants. Si le montant total de la facture créée diffère des tableaux ci-dessus, confirmez la facture en sélectionnant «**Paiement hors-ligne**» afin de réservez vos places mais communiquez avec nous avant de l'acquitter.

6- DOCUMENTS À COMPLÉTER POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT CONSIDÉRÉE

Pour inscrire vos enfants, vous devez :

- Vous rendre sur la plateforme Qidigo à l'adresse suivante www.qidigo.com/u/chateau-richer/ et inscrire vos enfants au camp de jour (consultez la section 5 pour les rabais accordés aux familles de plus d'un enfant) ;
- Compléter le formulaire en ligne ;
- Ajouter votre numéro d'assurance sociale :
    - La personne qui inscrit l'enfant recevra le reçu électronique (Relevé 24 – Frais de garde) à son nom à moins d'avis contraire (dans ce cas, veuillez aviser la Directrice des loisirs et de la culture).
- Procéder au paiement (voir modalités de paiement de la section 7 pour plus d'informations).

IMPORTANT : Le premier versement (50% de la facture) devra être remis au moment de l'inscription. Si ce premier versement est remis APRÈS le **lundi 17 mai**, les frais de retard s'appliqueront (**voir Section 5**).

Il est essentiel que vous respectiez la date d'inscription afin que nous puissions planifier l'embauche du personnel, les formations, concevoir les listes de présence, etc. **Nous comptons sur votre collaboration.**

7- MODALITÉS DE PAIEMENT

-Payable par carte de crédit, en un versement, via la plateforme *Qidigo* ;
-Payable par carte de crédit, en deux versements égaux, en nous appelant* ;
-Payable par carte de débit à la réception de l'hôtel de ville situé au 8006, avenue Royale* ;
-Payable en argent comptant à la réception de l'hôtel de ville (ou dans la fente à courrier)* ;
-Payable par chèque, en deux versements égaux, à la réception de l'hôtel de ville (ou dans la fente à courrier), libellé à l'ordre de «Ville de Château-Richer». Le premier chèque doit être daté au maximum du 17 mai 2021 et le deuxième, du 28 juin 2021. **Ces versements doivent être remis au moment de l'inscription.***

*Pour ces méthodes de paiement, sélectionnez «**Paiement hors-ligne**» à la dernière étape de l'inscription et assurez-vous d'avoir la facture dans votre profil (et pas seulement en attente dans votre panier).

Les non-résidents de Château-Richer seront admis moyennant une majoration de 15 % du coût d'inscription.

Aucune inscription ne sera valide s'il manque un paiement lors de la remise de l'inscription ou, encore, si un chèque nous est retourné par une institution financière par manque de fonds. Une pénalité de 45 $ s'appliquera sur tout retour de chèque. Le paiement devra alors être fait en argent comptant. Nous nous réservons le droit de retirer le participant de l'activité jusqu'à ce que le paiement complet ait été remis.

8- RÉUNION DE PARENTS

La réunion de parents aura lieu au mois de juin, les détails vous seront communiqués ultérieurement. Durant cette réunion, nous vous présenterons toutes les informations relatives au camp de jour. **Étant donné que celles-ci sont très importantes, nous vous conseillons, si vous ne pouvez pas être présent à la réunion, de consulter le document d'informations qui sera disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : https://www.chateauricher.qc.ca/pages/informations-parents-camp-de-jour.** Ce même document vous sera aussi acheminé via la plateforme *Qidigo*. Les sujets abordés seront les suivants : le fonctionnement général du camp de jour, la présentation de l'équipe d'animation, les sorties, la surveillance animée, le transport, etc. Une période de questions vous sera évidemment accordée.

9- CONFIRMATION

Aucune confirmation ne sera donnée suite à l'inscription. Nous communiquerons avec vous **SEULEMENT** s'il y a des modifications que vous devez connaître ou s'il y a des informations importantes à vous transmettre. **Sinon, présentez-vous à l'endroit, date et heure prévus.**

RÉSUMÉ – INSCRIPTIONS

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : La date limite d'inscription est le 16 mai 2021. Par contre, vous pouvez encore inscrire vos enfants au camp de jour après cette date s'il reste de la place, **mais vous devrez payer un montant supplémentaire (tel qu'indiqué précédemment à la section 5).**

Si un groupe d'âge est complet, nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Dans un tel cas, vous en serez informés par le service des loisirs et de la culture.

RÉUNION DE PARENTS : Une réunion aura lieu au mois de juin, les détails vous seront communiqués ultérieurement.

CHANDAILS DE CAMP POUR LES ENFANTS : À partir du 17 mai, les chandails de camp des enfants seront commandés. **Nous ne pouvons donc pas vous assurer que votre enfant aura son choix de grandeur.** Nous vous conseillons donc de respecter la date limite d'inscription. Par souci environnemental, les chandails seront identiques (couleur orange) à ceux des années précédentes. Ainsi, si celui de 2019 fait encore à votre enfant, nous vous invitons à le conserver et cocher «J'ai déjà mon chandail» dans le formulaire lors de l'inscription en ligne.

Pour toutes informations concernant l'inscription en ligne, consultez la procédure sur le site de la Ville à l'adresse suivante : www.chateaurichер.qc.ca ou communiquez avec Marie Michelle Thibault (voir coordonnées à la première page du document).

Merci de votre collaboration!
Service des loisirs et de la culture
Ville de Château-Richer